



Assemblée générale du 15 octobre 2025

Point 1 : Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences

Catherine Mittaz ouvre l'assemblée générale annuelle et salue les membres présents. Elle est très heureuse de nous accueillir pour la 102e assemblée générale. Elle souhaite également la bienvenue à notre présidente d'honneur Christine Lambiel.

Sont excusés :

Baptiste Lambiel, Lampert Miette, Melly Christophe, Pannatier Albert, Riquen Sylviane, Delaloye Grégoire, De Sousa Patricia, Theytaz Jennifer, Michelet Françoise, Favre Annelore, Bender Marjorie, Ferreira Sonia, Carruzzo Johanna, Hatt Samantha et Grégory, Bigler Tiffany, Kahlert Nathalie, Antunes Elsa, Freire Sara, Bigler Matthew, Hominal Guillaume, Fontannaz Romaine, Germanier Corinne, Savary Margo et Lola, Rouvinez Lola, Famille Nanchen, Hertzog Daniel, Ciftci Maude, Pfeifferlé Emilie, Niclas Catherine, Mottiez Laura, Roh Athina, Reymond Angélique, Frily Gabrielle, Blanc Marie, Carron Julie, Gay Rachel et Gaillard Jérôme.

La fiche du contrôle des présences est signée, 28 personnes sont présentes.

L'ordre du jour est accepté :

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
2. Approbation du protocole de la dernière assemblée
3. Lecture des comptes
4. Rapport des vérificateurs et approbations des comptes
5. Cotisations
6. Rapport de la Présidente
7. Rapport des chefs techniques
8. Révision et approbation des statuts
9. Activités 2025/2026
10. Divers

Point 2 : Approbation du protocole de la dernière assemblée

Le protocole de la dernière assemblée générale n'entraîne aucun commentaire ni demande de modification. Le PV a été mis à votre disposition un quart d'heure avant l'assemblée ainsi que sur le site internet de la Lizernoise. Catherine félicite et remercie Anne-Françoise pour sa rédaction et pour son excellent travail au cours de l'année.

Point 3 : Lecture des comptes

Isabelle Gaillard nous présente les comptes de l'exercice 2024/2025 et remercie Albert Pannatier (excusé ce soir) et Jean-Pierre Henzen, qui ont contrôlé les comptes.

Les montants sont comparés à l'année précédente, premier montant correspond à l'exercice qui vient d'être bouclé.

LES CHARGES

Cotisations payées

Les cotisations auprès de la Fédération suisse de gymnastique et auprès de Gym Valais s'élèvent à Fr. 5'227.-- contre Fr. 3'629.-- (Fr. 48.-- par adulte et Fr. 16.-- par enfant partent pour la FSG et Fr. 7.-- par adulte et Fr. 3.-- par enfant pour Gym Valais)

Concours

Fr. 4'978.-- contre Fr. 4'149.-- (59 gymnastes inscrits pour le meeting, 53 pour les qualifs et 36 et 2 équipes pour le championnat valaisan), il y a aussi les concours hors canton, le championnat romand et suisse).

Matériel et équipement

Fr. 3'191.-- contre Fr. 591.-- achat de nouveaux justaucorps pour un montant de Fr. 2'550.--

Encadrement- salaire

Fr. 45'888.-- contre Fr. 35'092.-- détail de ce montant sous le point 5 cotisation

Frais divers

Fr. 2'784.-- contre Fr. 1'733.-- (frais Fr. 800.-- jubilaire comité et moniteurs)

LES PRODUITS

100^e anniversaire de la Lizernoise

Fr. 16'890.-- de bénéfice

Cotisations des gymnastes

Fr. 54'090.-- contre Fr. 30'363.--

Produits Divers

Fr. 1'780.-- contre Fr. 1'540.-- (Fr. 1'680.-- location de justaucorps)

Subventions JS

Fr. 4'852.-- contre Fr. 3'966.--

RESULTAT DE L'EXERCICE

La fortune de la société s'élève à Fr. 107'525.-- contre Fr. 101'389.37.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 441,16 et une augmentation de Fr. 15'000.-- sur la réserve pour risque.

Budget 2025/2026

Fr. 1'899.-- pour l'achat d'un gros tapis

Fr. 750.-- pour un chariot de transport

Une demande de subvention a été demandé au fonds du sport. On attend leur réponse

Fr. 600.-- pour l'achat de petit matériel de gymnastique notamment des élastiques de fitness.

Le budget est accepté par l'assemblée.

Catherine félicite et remercie Isabelle pour son excellent travail dans son rôle multifonctions au cours de l'année.

Point 4 : Rapport des vérificateurs et approbations des comptes

Jean-Pierre Henzen, au nom des vérificateurs de comptes, félicite Isabelle pour le travail accompli et propose à l'assemblée de donner décharge à la caissière. Les comptes sont acceptés par acclamation.

Point 5 : Cotisations

Les cotisations restent inchangées, soit pour les groupes enfants Fr. 150.-- par an, pour les groupes adultes Fr. 200.-- par an et pour le groupe agrès compétition Fr. 330.-- par an y compris la location du justaucorps.

Nous avons été avertis que la fédération veut augmenter ses cotisations, mais ça doit être encore approuvé par l'assemblée. Nous verrons à l'avenir si nous devons également adapter nos cotisations. Isabelle va vous donner quelques statistiques par rapport aux coûts effectifs pour comprendre notre questionnement sur une éventuelle augmentation des cotisations.

Frais pour 1 gymnaste agrès compétition

3 concours agrès en Valais à Fr. 25.-- (sans compter les éventuels concours hors canton)			CHF 75.00
Coûts des moniteurs (défraiements)	30'345.--	61 gymnastes	CHF 493.00
Cotisation fédérale par adulte	49.--	1 gymnaste	
Cotisation cantonale par adulte	7.--		
Cotisation fédérale par enfant/jeune	16.--	60 gymnastes	CHF 19.60
Cotisation cantonale par enfant/jeune	3.--		
Pour l'achat des justaucorps (une location annuelle de Fr. 30.-- est demandé par gymnaste)			
Coût par gymnaste agrès compétition			CHF 587.60
<i>cotisation annuelle</i>			<i>CHF 300.00</i>
manque à gagner	par gymnaste		CHF 287.60

Saison 2024-2025, tous les groupes :		
	2023	heures d'entraînements données
CHF	40 017,50	Salaires moniteurs
CHF	2 621,50	Défraiement concours moniteurs
CHF	5 227,00	Cotisations fédérales et cantonales
CHF	47 866.00	Total
CHF	54 090,00	Cotisations rentrées Lizernoise
CHF	4 852.00	Subventions JS

Point 6 : Rapport de la Présidente

Catherine est heureuse et fière de voir la Lizernoise centenaire compter plus de 250 membres et 38 monitrices et moniteurs.

Elle est très heureuse que la société puisse profiter des magnifiques nouvelles infrastructures mises à disposition par la commune. En effet, après 2 longues années d'attente et d'entraînements dans des conditions précaires nous avons enfin pu nous entraîner dans la nouvelle salle dès la rentrée. Quel bonheur pour tout le monde ! Malgré le casse-tête occasionné par l'élaboration de la nouvelle grille-horaire, à peu près tous les groupes ont pu trouver un horaire convenable. Le yoga se sentant mieux dans un endroit plus calme est resté au hall populaire et malheureusement on n'a pas trouvé de solution pour le groupe mixte de Manuel qui a dû rester aussi au hall.

Elle tient à remercier ici la commune pour son soutien indéfectible, Pierre-Marie Broccard notre président pour son investissement dans le projet, Audrey Carron, Grégory Hatt conseillers communaux, Gérard Valette responsable sécurité, Steeve Antoniazzi policier et notre concierge Florent Rebord pour leur précieuse et aimable collaboration.

Elle est très très heureuse d'avoir pu fêter dignement le 100^e anniversaire de la Lizernoise. Cent ans c'est un cap exceptionnel, un siècle d'histoire, de passion, de sport, d'engagement bénévole et de liens intergénérationnels. Ce jubilé, nous avons souhaité le célébrer à la hauteur de tout ce que notre société représente.

Tout d'abord Christine a élaboré à la bibliothèque une magnifique exposition rétrospective sur 100 ans de gym à Ardon avec des articles, des objets, coupes, médailles,... Catherine remercie Christine !

Après plus d'une année de travail avec notre comité élargi pour trouver la bonne formule pour la fête, nous voici arrivés au 30 novembre !

Le repas des invités servi par Valtraiteur que nous avons partagé dans une salle magnifiquement décorée par Charles-André a donné le ton d'une soirée chaleureuse et conviviale. Voir les visages souriants des membres d'honneur, des invités et des autres participants a été un vrai bonheur.

Le spectacle qui a suivi a été un moment fort, à la fois émouvant et spectaculaire. Grâce à des éclairages soignés, une mise en scène dynamique et des prestations de qualité, nous avons pu revivre les grands moments de notre histoire et mettre en lumière la vitalité de notre société aujourd'hui.

Un des points les plus marquants a été la diffusion de petits films dans lesquels plusieurs membres anciens et actuels ont été interviewés par Marie et Eloïse. Ces membres jeunes et moins jeunes ont partagé leurs souvenirs, leurs émotions, leur attachement à la société. Ces témoignages sincères et touchants nous ont permis de sentir combien notre société a compté et compte encore dans la vie de nombreuses personnes.

Catherine tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête : le comité élargi, Stage Crafter les techniciens son et lumière, Sébastien responsable du bar, les monitrices et moniteurs, les gymnastes, les nombreux bénévoles. Un merci particulier à Charles-André qui a mis ses nombreux talents au service de cette fête (décoration, scénario, carnet de fête et j'en passe). Sans lui cette fête n'aurait pas été la même.

En mai la Lizernoise a ouvert ses cours à Ardon Bouge. Nos cours ont remporté comme d'habitude beaucoup de succès et c'est toujours une bonne publicité pour la Lizernoise. Véronique et Isabelle ont conçu un parcours urbain où chacun a eu beaucoup de plaisir à pratiquer du sport dans le village.

Notre groupe agrès a participé durant l'année à de nombreux concours, vous en apprendrez plus dans le rapport de Pauline.

Pour Gabrielle Frily, Marie Blanc et Catherine, la saison s'est terminée par une expérience inoubliable. Après une année d'entraînement, elles ont participé à la démonstration sur grande surface de la cérémonie de clôture de la Fête fédérale de Lausanne qui rassemblait quelque 350 gymnastes dont une quarantaine de Valaisans.

En regardant derrière nous, nous mesurons le chemin parcouru. En regardant devant nous, nous voyons encore tant de projets à réaliser ensemble. Ce centenaire n'est pas une fin, c'est un nouveau départ. Catherine remercie nous tous de faire partie de cette belle aventure humaine et sportive. Longue vie à notre société de gym !

Point 7 : Rapport des chefs techniques

Baby gym

Selon Pauline c'était une année fantastique ! Un cours plein, dans une salle magnifique. Nous avons pu tester des nouveaux éléments, créer des parcours variés et développer de nouvelles compétences.

Les parents étaient heureux d'échanger entre eux et Ardon-bouge a permis à de nouvelles personnes de découvrir le cours.

Pauline a été un peu déçue par le manque d'investissement de certains participants qui préféraient arriver en retard plutôt qu'aider au montage.

C'est un cours qui plait mais qui demande beaucoup d'adaptation comme les enfants sont très petits.

Parents-enfants

Selon Véronique les participants étaient toujours motivés, les parents présents enthousiastes. Elle les remercie pour leur engagement, leur énergie et leur bienveillance.

Véronique part le cœur léger, confiante et sereine car elle sait que la relève est assurée. Elle remercie Angélique, à qui elle souhaite de vivre de nombreuses années de bonheur et d'épanouissement au sein de La Lizernoise.

Pour conclure elle tient à remercier chaleureusement la société La Lizernoise pour tous ces merveilleux moments de partage.

Multisports

Selon Mallaury et Amandine tout s'est bien passé. Elles ont eu beaucoup d'enfants et un bon retour des parents. Cette année elles ont partagé le groupe en 2 : 1-2H ensemble = pour faire découvrir les sports et 3-4H ensemble = pour pratiquer les sports.

Danse

Selon Mallaury et Amandine tout s'est bien passé. Elles ont de plus en plus de filles et aussi de garçons. Les gymnastes étaient heureux car ils sont devenus plus souples.

Agrès plaisir

Véronique et Isabelle ont passé une superbe année, pleine de bons moments avec les gymnastes, et surtout une année de complicité et d'amitié entre elles. Une belle parenthèse sportive et humaine. Elles remercient ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette aventure. Et surtout, elles remercient les gymnastes pour leur énergie, leur bonne humeur et leur confiance.

Yoga Hatha

Félix a donné les cours pendant 2 ans. Les deux cours se sont très bien passés dans une salle bien adaptée.

Badminton

Tout s'est bien passé selon Stéphane.

Gym mixte cardio et renforcement

Tout se passe bien selon Manuel.

Gym douce

Selon Jeannette l'année a été difficile avec les filles de la danse à côté ainsi qu'une dame qui n'avait pas sa place au cours. Bonne participation : 13 dames et 1 homme.

Uni-hockey

Selon Christophe c'était une belle année, tout s'est bien passé.

Nordic Walking

Le groupe de Nordic Walking fonctionne toujours très bien, 6 à 8 dames se baladent ensemble les mercredis matin

Agrès compétition

La saison passée, les groupes agrès grands et petits se composaient de 60 gymnastes. Nous sommes toujours une des plus grandes sociétés lors des compétitions aux agrès.

Voici les principaux résultats :

Le 15 et 16 mars a eu lieu le meeting agrès à Martigny :

C1f A : 2^{ème} Gard Eloane, 5^{ème} Rey Zélie distinction, 13^{ème} Maye Mélina distinction,
14^{ème} Rey Justine distinction, 66^{ème} Sousa Marta Liara

C1 filles B : 3^{ème} Liard, 27^{ème} Hostettler Arya distinction

C2 filles A : 10^{ème} Muller Tracy distinction, 15^{ème} Courtine Emma distinction, 30^{ème} Geraldès Thays, 39^{ème} Pinho Laurence, 58^{ème} Pythoud Charline

C2 filles B : 33^{ème} Rouvinez Leslie, 51^{ème} Djedovic Ayla, 57^{ème} Carruzzo Lucie

C3 filles : 7^{ème} Kahlert Clémence distinction, 17^{ème} Varone Sasha distinction, 28^{ème} Labate Ambre distinction, 53^{ème} Gaillard Alicia, 97^{ème} Mayoraz Orlane, 110^{ème} Vergère Noémie

C4 filles : 1^{ère} Guillaume Clara, 4^{ème} Morais Fonseca Katarina distinction, 16^{ème} Savary Lola distinction, 34^{ème} Portugal Santos Luana distinction, 49^{ème} Bender Lena, 57^{ème} Praz Mathilde, 61^{ème} Witschard Anaïs, 80^{ème} Fontannaz Kelya, 87^{ème} Fort Orianne, 92^{ème} Martins Jade, 106^{ème} De Sousa Emma

C5 filles : 20^{ème} Evequoz Zoé distinction, 39^{ème} Daven Nora, 44^{ème} Goncalves Neto Carolina, 46^{ème} Del Genio Abigaëlle, 60^{ème} Savary Margo, 62^{ème} Ferreira Martinez Kayla, 64^{ème} Mottiez Laura, 67^{ème} Bouhouné Sofia, 75^{ème} Esteves Bento Miriam, 87^{ème} Roh Athina, 92^{ème} Werlen Jade, 96^{ème} Fort Kimia

C6 filles : 3^{ème} Vuillaume Maurine, 7^{ème} Monbaron Kiara distinction, 12^{ème} Carron Julie distinction, 20^{ème} Favre Thaïs

C7 filles : Clin d'œil Fiorina Louise 2^{ème} médaille d'argent

C Dames : 6^{ème} Mittaz Margaux

C1 garçons : 17^{ème} Crittin Matis

C3 garçons : 1^{er} Portugal Santos Martim , 7^{ème} Witschard Lucas

C4 garçons : 5^{ème} Schildknenecht Noé

C5 garçons : 4^{ème} Evequoz Axel

Jura Bernois à Corgémont 5 avril

C5 filles : 33^{ème} Zoé Evequoz, 54^{ème} Margo Savary, 58^{ème} Carolina Neto, 63^{ème} Laura Mottiez, 89^{ème} Miriam Esteves

C5 garçons : 6^{ème} Axel Evequoz

C6 filles : 5^{ème} Maurine Vuillaume, 13^{ème} Kiara Monbaron, 24^{ème} Julie Carron, 26^{ème} Thaïs Favre

C7 filles : Clin d'œil à Louise, 4^{ème}

Qualifications agrès du 12-13 avril à Savièse

C1A : 1^{ère} Zélie ; 3^{ème} Justine ; 6^{ème} Mélina, qualifiée ; 9^{ème} Eloane, qualifiée et 63^{ème} Liara

C1B : 9^{ème} Léa, qualifiée ; 11^{ème} Hana, qualifiée et 29^{ème} Arya, qualifiée

C2A : 11^{ème} Emma, qualifiée ; 15^{ème} Laurence, qualifiée ; 16^{ème} Tracy, qualifiée ; 29^{ème} Méline, qualifiée ; 55^{ème} Charline ; 60^{ème} Thays et 83^{ème} Giulia

C2B : 33^{ème} Lucie, qualifiée ; 41^{ème} Leslie, qualifiée et 45^{ème} Ayla, qualifiée

C3 : 8^{ème} Clémence, qualifiée ; 15^{ème} Sasha, qualifiée ; 36^{ème} Orlane, qualifiée ; 43^{ème} Alicia, qualifiée ; 78^{ème} Ambre ; 84^{ème} Nora et 124^{ème} Noëlie

C4 : 1^{ère} Clara ; 6^{ème} Lola, qualifiée ; 21^{ème} Katarina, qualifiée ; 21^{ème} Luana, qualifiée ; 57^{ème} Anaïs ; 64^{ème} Lena ; 68^{ème} Keyla ; 82^{ème} Mathilde ; 89^{ème} Orianne ; 95^{ème} Jade et 97^{ème} Emma

C5 : 12^{ème} Nora, qualifiée ; 18^{ème} Margo, qualifiée ; 21^{ème} Zoé, qualifiée ; 30^{ème} Miriam, qualifiée ; 42^{ème} Carolina, qualifiée ; 56^{ème} Abigelle ; 59^{ème} Jade ; 66^{ème} Laura ; 69^{ème} Sofia ; 81^{ème} Kimia et 89^{ème} Athina

C1 garçons : 15^{ème} Mathis

C3 garçons : 2^{ème} Martim et 8^{ème} Lucas, qualifié

C4 garçons : 6^{ème} Noé, qualifié

Championnat Valaisan 2025 à Sierre

C1 filles A : 2^{ème} Justine et Zélie, 9^{ème} Eloane distinction, 19^{ème} Mélina

C1 filles B : 23^{ème} Léa, 25^{ème} Hana, 31^{ème} Arya

C2 filles A : 17^{ème} Tracy, 21^{ème} Emma, 23^{ème} Laurence, 32^{ème} Méline

C2 filles B : 20^{ème} Lucie, 35^{ème} Leslie, 43^{ème} Ayla

C3 filles : 2^{ème} Sasha, 5^{ème} Clémence distinction, 48^{ème} Orlane

C4 filles : 4^{ème} Clara distinction, 20^{ème} Katarina, 25^{ème} Luana

C5 filles : 25^{ème} Margo, 27^{ème} Carolina, 38^{ème} Nora, 43^{ème} Zoé, 48^{ème} Miriam

C6 filles : 2^{ème} Maurine, 3^{ème} Kiara, 16^{ème} Thaïs, 17^{ème} Julie

C7 filles : Clin d'œil à Louise Fiorina, Médaille d'or

Dames : 4^{ème} Margaux

C3 Garçons : 1^{er} Martim

C4 Garçons : 5^{ème} Noé

C5 Garçons : 4^{ème} Axel

Championnats Bernois 17 mai

C5 : 79^{ème} Nora Daven distinction, 87^{ème} Margo Savary, 101^{ème} Zoé Évéquoz , 112^{ème} Laura Mottiez, 123^{ème} Miriam Bento, 135^{ème} Carolina Goncalves

C6 : 25^{ème} Kiara Monbaron distinction, 35^{ème} Maurine Vuillaume distinction, 50^{ème} Thaïs Favre, 72^{ème} Julie Carron

C7 : 10^{ème} Louis Fiorina distinction

Dames : 23^{ème} Margaux Mittaz

Championnat soleurois 24 mai

C5 : 17^{ème} Nora Daven, 26^{ème} Zoé Evequoz, 34^{ème} Margo Savary

C6 : 2^{ème} Maurine Vuillaume, 8^{ème} Kiara Monbaron, 43^{ème} Thaïs Favre

C7 : 4^{ème} Louise

Gym for life challenge

Louise Fiorina, qui s'entraîne dans notre société ainsi que dans celle de Loèche, a participé au Gym for Life Challenge à Lisbonne cet été avec le groupe «Welschmasterteam» qui regroupe les meilleurs gymnastes de Suisse romande. Ils ont remporté le titre de champions du monde avec leur chorégraphie intitulée résurrection.

Pauline souligne que dans le groupe agrès, une belle dynamique s'est créée et que la plupart des anciens ou actuels gymnastes entraînent les plus jeunes.

Elle félicite les moniteurs agrès qui se forment continuellement en suivant plusieurs cours (J&S, J&S 14-18, les cours de pre-jumpin, brevet de juge ainsi que les différents cours de perfectionnement).

Pauline remercie Aurélie qui s'investit sans compter dans la société mais qui a également un rôle clé au niveau de gym Valais puisqu'elle est la nouvelle responsable du Team Valais agrès.

Catherine remercie et félicite Pauline, Aurélie et Marie pour tout leur travail au cours de l'année

Point 8 : Révision et approbation des statuts

Cette année toutes les sociétés de Gym Valais ont dû modifier leurs statuts pour correspondre aux standards de Suisse Olympic. Les sociétés qui n'adaptent pas leurs statuts ne pourront plus recevoir de subventions Jeunesse et Sport.

Aurélie présente les changements. Les articles 4, 5, 7, 8, 12, 18, 19, 21, 25, 28 et 33 ont été modifiés (voir ci-dessous, modifications en rouge) :

Art. 4 : Affiliations

La société La Lizernoise fait partie de :

- la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) par son affiliation à Gym Valais Wallis
- toutes les associations, commissions et fédérations reconnues par la FSG

La société et ses membres se soumettent aux statuts et règlements des organisations dont elles sont membres. Ces derniers sont de plein droit contraignants pour les membres de la société. Les membres de la société reconnaissent les statuts et règlements correspondants et s'y conforment.

Sur décision de l'assemblée générale, elle peut également adhérer à d'autres associations, fédérations, groupements ou sociétés dont le but et les statuts ne sont pas incompatibles avec les siens.

Art. 5 : Ethique

La société s'engage en faveur d'un sport propre, respectueux, fair-play et performant ; elle agit et communique de manière respectueuse et transparente.

La société reconnaît la Charte d'éthique du sport suisse en vigueur et elle en diffuse les principes auprès de ses membres.

La société se soumet au Statut concernant le dopage, aux Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic ainsi qu'aux autres documents qui les précisent. Les dispositions correspondantes s'appliquent en particulier à ses organes, collaborateurs, membres, athlètes, entraîneurs, membres de l'entourage, moniteurs, monitrices et fonctionnaires. Les violations présumées font l'objet d'une enquête de la part de Swiss Sport Integrity (SSI) pour être jugées et sont sanctionnées conformément aux cas définis par les Statuts en matière d'éthique. Dans les autres cas, l'appréciation juridique et, le cas échéant, les sanctions sont prononcées exclusivement par le Tribunal du sport suisse (TSS), à l'exclusion des tribunaux étatiques, conformément aux dispositions respectives du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique.

Par ailleurs, la société reconnaît les tâches et compétences de la commission d'éthique de la FSG conformément aux Statuts de cette dernière, voire des règlements y relatifs.

Art. 7 : Membres

Sont membres de la société toutes les personnes ayant payé la cotisation annuelle.

Les membres s'inscrivent en début de saison sur le site internet.

Conformément aux prescriptions de la FSG, tous les membres des sociétés, respectivement les groupes et leurs membres, doivent être annoncés à l'association cantonale, voire à la FSG, pour chaque année civile (01.01 – 31.12).

Art. 8 : Départ des membres

Un départ est possible en tout temps et doit être annoncé à la monitrice ou au moniteur. Les cotisations de membres sont dues pour toute l'année même en cas de départ en milieu d'année.

Art. 12 : Généralités

L'assemblée générale se compose des membres définis à l'art. 8. Elle est présidée par le président du comité ou, en son absence, par le vice-président.

Elle se réunit en AG ordinaire au moins une fois l'an sur convocation du comité.

Elle peut se réunir en AG extraordinaire par décision du comité ou, à la demande motivée **en indiquant les points à traiter**, faite par écrit, d'un cinquième des membres.

L'assemblée générale est obligatoire pour tous ses membres.

Art. 18 : Composition

Le comité administratif de la société est composé d'un minimum de 5 membres élus par l'AG, à savoir :

- un ou une président(e)
- un ou une vice-président(e)
- un ou une secrétaire
- un ou une caissier (ère)
- un ou plusieurs responsable(s) technique(s)

Le comité devrait dans la mesure du possible présenter un quota de genre qui correspond à la proportion des sexes parmi ses membres.

Art. 19 : Durée du mandat

La durée du mandat est de 4 ans. Un mandat commence avec l'élection lors de l'assemblée générale ordinaire.

La durée totale du mandat d'un membre du comité ne doit pas dépasser 40 ans.

Art. 21 : Conflits d'intérêts

Les membres du comité s'acquittent de leurs tâches de manière consciencieuse et efficace et au mieux de leurs capacités.

Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt de la société. S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité concernant une décision du comité, ce membre en informe le président ou la présidente et se retire pendant les délibérations et prises de décision. En outre, le membre s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité concernant la décision.

Si le conflit d'intérêts concerne le président ou la présidente, celui-ci ou celle-ci en informe son suppléant ou sa suppléante.

Si le membre concerné conteste le conflit d'intérêt allégué, le comité prend une décision en excluant le membre concerné.

Acceptation de cadeaux : les membres du comité ne peuvent pas solliciter, recevoir, accepter ni donner des avantages directs ou indirects qui ont un lien quelconque avec leur mandat au sein de la société ou qui pourraient donner cette impression et qui ont une valeur autre que symbolique.

Art. 25 : Devoirs

Les vérificateurs de comptes, au nombre de deux, nommés par l'AG pour deux ans en même temps que le comité, sont chargés de contrôler les comptes et d'examiner la caisse 8 jours avant l'AG. Ils constituent l'instance de révision. Ils sont en tout temps autorisés à consulter la comptabilité ainsi que les pièces justificatives. Ils font toutes les remarques utiles au comité et présentent un rapport à l'AG.

Les membres du comité ne sont pas éligibles. La réélection est autorisée. L'AG peut également élire une société de révision externe pour la même durée du mandat.

Art. 28 : Cotisation annuelle

La cotisation annuelle est fixée par l'AG. Les membres d'honneur, le comité ainsi que les moniteurs en sont exemptés.

Après une période d'essai de 2 entraînements, les cotisations sont dues **pour toute la saison**.

Art. 33 : Exclusion

Les membres qui violent délibérément ou de manière grave les statuts et règlements de la société ou de l'association, qui ne remplissent pas leurs obligations envers la société ou qui se montrent indignes de leur affiliation à la société - notamment suite à une violation de l'éthique constatée par les autorités - peuvent être exclus par décision de l'AG. Les sanctions sont notifiées par écrit aux membres concernés.

Les statuts sont acceptés à l'unanimité.

Point 9 : Activités 2025/2026

Comme d'habitude nous allons participer à la semaine de la Suisse bouge du 4 au 18 mai avec l'ouverture de nos cours à toute la population. Nous sommes ouverts à vos idées pour d'autres activités.

Soirée festive dès 18h30 : 6 décembre 2025 à la salle de gym

Concours Agrès :

Meeting C1-C4 : 14-15 mars 2026 à Fully

Meeting C5-C7 : 28 mars 2026 à Ardon

Qualifications : 18-19 avril 2026 à Collombey

Championnat valaisan : 23-24 mai 2026 à Monthey

Point 10 : Divers

Plusieurs moniteurs nous quittent cette année. Catherine aimerait remercier :

- Stéphane Pannatier pour 1 an moniteur badminton
- Titiya Ongarch pour ses 2 ans de monitrice agrès
- Félix Seifert pour ses 2 ans de prof de yoga.

Alicia, David et Oriane tous 3 anciens gymnastes et moniteurs agrès nous quittent pour poursuivre leurs études hors canton. Nous leur souhaitons plein succès.

- Alicia Eichhorn pour 1 année
- Oriane Bérard pour 7 ans
- David Borgazzi pour 7 ans

Comme ils sont excusés ce soir nous leur remettrons un petit cadeau personnellement.

Catherine remercie Robin Delaloye pour l'excellent film de la soirée du 100^e. Vous pouvez le commander sur clé USB en bois.

Elle aimerait remercier Lola Rouvinez qui va cette année juger le championnat suisse agrès, une première pour Ardon.

Catherine doit des excuses à Pauline, car elle n'a pas mentionné l'année passée la naissance de sa petite Calie. Félicitations donc Pauline et beaucoup de bonheur ! Isabelle remet une petite attention.

Juste avant notre fête de 100° Eloïse a eu la joie d'accueillir un petit Adam. Félicitations Eloïse et beaucoup de bonheur et on te pardonne de ne pas avoir pu participer au 100°...Nous te remettons une petite attention.

Catherine aimerait féliciter ses collègues du comité pour leur travail sérieux et engagé et leur bonne humeur : Isabelle, Anne-Françoise, Pauline, Elodie, Eloïse, Aurélie et Marie et cette année elle ajoute ses remerciements aux renforts pour le comité d'organisation du 100° Christine, Véronique et Charles-André qui ont fait un travail énorme.

Au nom du comité et de tous les membres, Catherine tient à remercier Véronique du fond du cœur pour ces 22 années exceptionnelles de monitorat. Ton dévouement, tes idées foisonnantes et ta passion ont marqué des générations de gymnastes. Tu as su transmettre bien plus que des techniques, tu as donné confiance et la joie de pratiquer du sport à tous tes petits gymnastes.

Ton sourire, tes encouragements et ta bienveillance ont fait de notre club un lieu d'apprentissage et d'épanouissement. Grâce à toi, tant de progrès ont été accomplis, tant de souvenirs heureux créés.

Merci pour ton investissement sans faille et ton entrain. Nous te souhaitons de continuer à t'épanouir et espérons te revoir souvent parmi nous.

Comme reconnaissance de tout ce que tu as apporté à la Lizernoise, nous proposons à l'assemblée de te nommer membre d'honneur et nous te remettons une petite attention.

Véronique a été accepté à l'unanimité comme membre d'honneur.

Catherine demande si quelqu'un désire la parole. Isabelle veut remercier Catherine pour son travail et la bonne entente au comité. Comme la parole n'est plus demandée, Catherine clôt l'assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié et les gâteaux du comité.

La Présidente :

Catherine Mittaz

La secrétaire :

Anne-Françoise Fournier